



Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

Les néo-bacheliers de 2018 en Licence 1

L'Université d'été de Droit

Qui sont-ils ? Quel impact sur la réussite ?

« Dans le cadre du plan réussite en Licence, la Faculté de droit et science politique de l'Université Toulouse Capitole a innové à la rentrée 2010 en créant l'université d'été pour les nouveaux bacheliers inscrits en première année de droit. »

L'université d'été permet aux néo-bacheliers qui le souhaitent de suivre un programme qui leur est dédié.

Ainsi pendant la semaine qui précède la rentrée, généralement la dernière semaine du mois d'août, des ateliers de méthodologie et d'organisation leur sont proposés.

Méthodologie de l'enquête

La population globale des néo-bacheliers inscrits en L1 le 13 septembre 2018 français ou étrangers ayant un bac français à l'Université de Toulouse Capitole est de 2644 étudiants, ceux en Droit représentent 1450 néo-bacheliers soit 55% de cette population.

Nous avons envoyé un questionnaire à tous les néo-bacheliers inscrits au 13 septembre dans la composante de Droit. Les néo-bacheliers de L1 de droit du site de Montauban ne sont pas concernés par cette étude ainsi que ceux principalement rattachés à un autre établissement de l'enseignement supérieur (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, ...), **ce qui ramène la population des néo-bacheliers étudiée en Droit à 1333.**

L'enquête a permis de récolter 905 réponses de néo-bacheliers en Droit soit un taux de réponse de 68%.

Réalisée mi septembre par des envois mails, elle a été complétée par des relances téléphoniques jusqu'à fin octobre.

La représentativité de l'échantillon des répondants a été vérifiée sur des critères d'effectifs par lieu d'obtention du bac, par genre et par statut boursier. Nous avons remarqué des différences avec la population initiale, l'échantillon a nécessité un redressement sur les variables genre et statut boursier.

Sources :

- base de données scolarité (Apogée)

- enquête OFIP

Sophie Cancel OFIP avril 2020

Données APOGEE année 2018-2019

Composante de Droit

► Profils des néo-bacheliers de la composante de Droit :

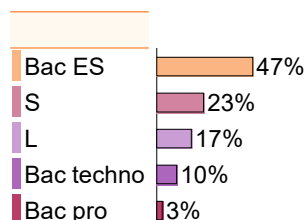
Les néo-bacheliers de la composante de Droit **sont majoritairement inscrits en L1 de Droit filière non sélective, des filles, le plus souvent titulaires d'un bac général et plus particulièrement d'un bac ES.**

Un bac qu'ils ont obtenu pour la plupart sans année de retard en 2018.

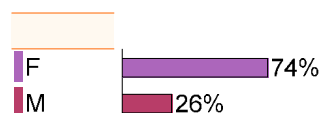
Un peu plus de 4 néo-bacheliers sur 10 sont boursiers.

7 néo-bacheliers sur 10 viennent de Midi Pyrénées et un sur deux de la Haute Garonne ¹.

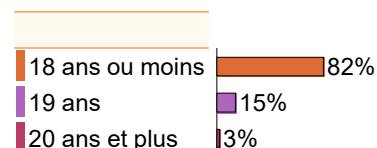
Répartition par type de bac 2018/19



Individu - Genre 2018/19



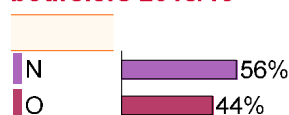
Age des néo-bacheliers au moment du bac 2018/19



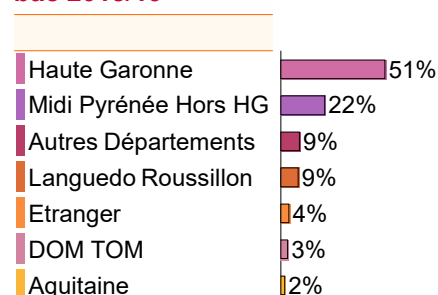
Répartition des néo-bacheliers par type de formation 2018/19



Répartition des boursiers 2018/19



Département de l'obtention du bac 2018/19



¹ Nous nous sommes servis du département d'obtention du bac pour connaître leur provenance.

► Profils des néo-bacheliers inscrits à l'Université d'été :

Participation à l'Université d'été de Droit ?

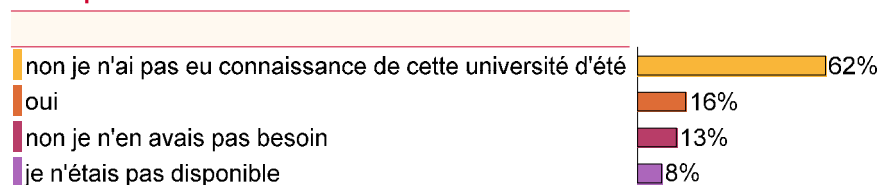
Tout d'abord avant d'analyser le profil des étudiants qui ont participé à l'université d'été, il serait intéressant de voir combien s'y sont rendus ou pas et pourquoi.

Comme nous l'avons vu, la possibilité de participer à l'université d'été est proposée à tous les néo-bacheliers inscrits dans la composante de Droit.

Mais en ont-ils eu tous connaissance ?

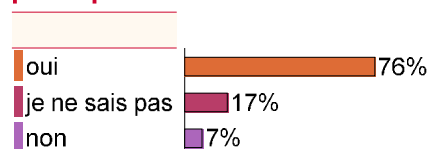
L'enquête montre que **pratiquement 2 néo-bacheliers sur 3 (62%) interrogés n'ont pas eu connaissance de cette université d'été**. Pour les 37% qui en ont eu connaissance, 16% ont participé, 13% pensaient qu'ils n'en avaient pas besoin et 8% n'étaient pas disponibles pour y participer.

Participation Université d'été Droit 2018



76% des participants ont trouvé que cette université d'été les avait aidés dans la poursuite de leur année.

Université été : Aide participation univ ete



Cela reflète l'existence de **trois populations distinctes**.

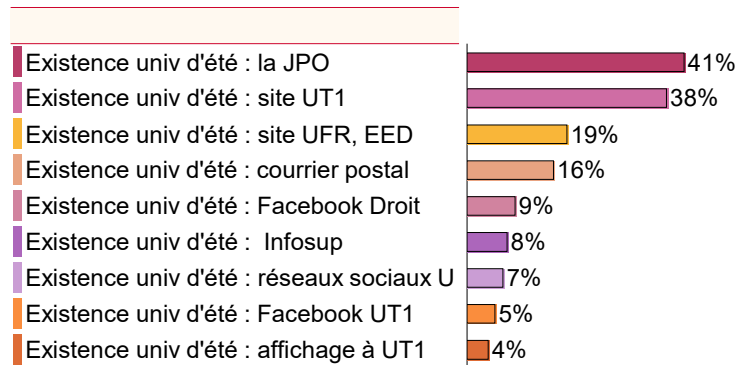
Une population qui n'a pas eu connaissance de la tenue de l'université d'été (62 % des étudiants), une deuxième qui a eu connaissance et qui y a participé (16%) et pour finir une troisième qui a eu connaissance de cette université mais qui a décidé de ne pas y participer (21%).

Il serait intéressant de voir quels types d'étudiants font partie de ces 3 populations mais avant cela quels ont été les supports de communications qui leur ont permis de connaître l'université d'été ?

Comment les néo-bacheliers ont eu connaissance de l'existence de l'université d'été de Droit ?

La **source la plus citée** par les néo-bacheliers de Droit est la **journée portes ouvertes** organisée par l'Université suivi par le site internet de l'Université. Contrairement à l'utilisation importante des réseaux sociaux par les étudiants d'aujourd'hui, ici ils sont peu cités comme source d'information.

Comment avez vous eu connaissance de l'Université d'été de Droit ?



Qui sont ces néo-bacheliers présents à l'Université d'été de Droit ?

Pour avoir une idée juste de cette représentation, nous allons comparer les données avec celles de ceux qui n'ont pas participé à l'université d'été

La participation par type de bacs :

Les néo-bacheliers les plus nombreux à participer à l'université d'été sont les titulaires d'un bac ES. Ce résultat n'est pas étonnant vu qu'ils représentent 46% des néo-bacheliers inscrits en Droit.

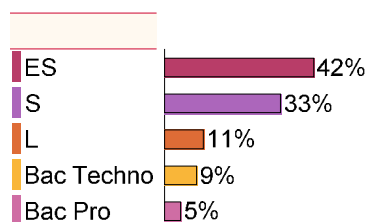
Par contre nous pouvons voir que **proportionnellement, les néo-bacheliers ayant un bac S ont plus tendance à participer** à cette université d'été que les autres néo-bacheliers.

La composante Droit comporte 23% de néo-bacheliers disposant d'un bac S et ils sont 33% à participer à l'université d'été.

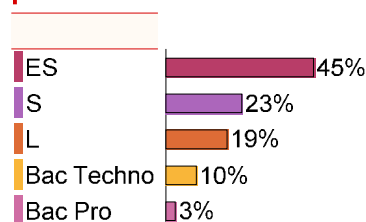
Il n'en est pas de même pour les néo-bacheliers disposant d'un bac L.

Il semblerait que la connaissance ou méconnaissance de l'université d'été ne soit pas marquée par le type de bac.

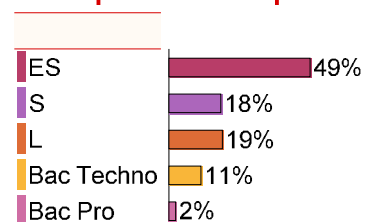
Répartition par Bac en 2018 Ceux qui participent à l'Univ d'été



Répartition par Bac en 2018 Ceux qui ne connaissent pas



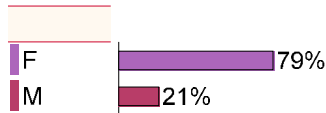
Répartition par Bac en 2018 Ceux qui ne veulent pas



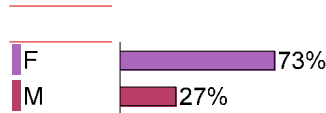
La participation par genre :

De façon globale, les femmes participent plus proportionnellement à l'université d'été.

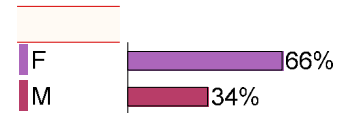
Individu - Genre en 2018
participation université
d'été



Individu - Genre en 2018
Ceux qui ne connaissent
pas



Individu - Genre en 2018
Ceux qui ne veulent pas



La tableau ci-dessous confirme une participation plus grande des femmes à l'université d'été surtout si elles sont titulaires d'un Bac S.

En revanche, nous remarquons qu'il n'y a pas un effet de genre sur les néo-bacheliers titulaires d'un bac ES et d'un bac pro.

Nous pouvons donc retenir l'existence d'une **surreprésentation des néo-bacheliers titulaires d'un bac S** à cette université d'été (ils représentent 26% des participants contre 16% pour l'ensemble de la composante).

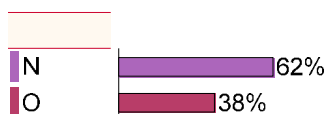
Participation Université d'été Droit, Sexe/Bac 2018

	Ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas	oui	non je n'ai pas eu connaissance de cette université d'été	Total
M/ES	25%	16%	60%	100%
M/S	32%	10%	58%	100%
M/L	21%	0%	79%	100%
M/Bac Techno	33%	8%	58%	100%
M/Bac Pro	22%	22%	55%	100%
F/ES	23%	14%	63%	100%
F/S	12%	26%	62%	100%
F/L	24%	12%	64%	100%
F/Bac Techno	20%	18%	62%	100%
F/Bac Pro	12%	23%	65%	100%
Total	22%	16%	62%	

La participation par statut de boursier :

Toute proportion gardée, ce sont les néo-bacheliers **non boursiers qui ont plus tendance à suivre l'université d'été**. Mais est-ce réellement un effet de statut boursier ou de bac ? Il faut être prudent avec cette interprétation et voir ce qui se passe quand on croise cette variable avec celle du bac des étudiants.

Boursiers en 2018
participation université
d'été



Boursiers en 2018
Ceux qui ne connaissent
pas



Boursiers en 2018
Ceux qui ne veulent pas



L'intérêt de croiser les variables type de bac et statut boursier est de vérifier l'impact d'une variable sur l'autre. Précédemment nous avons vu que les néo-bacheliers non boursiers ont tendance à plus suivre l'université d'été que les boursiers. Cependant si les non boursiers sont surtout présents au niveau des titulaires du bac S, ce que nous montrent les tableaux ci-dessous, nous pouvons penser que **le statut de boursier est plutôt lié au type de bac et que c'est plus cette dernière variable qui impacte la participation à l'université d'été.**

Répartition des néo-bacheliers boursiers en fonction du type de bac 2018/19

Ceux qui participent à l'Univ été

	N	O
ES	71%	29%
S	70%	30%
L	20%	80%
Bac Techno	51%	49%
Bac Pro	38%	62%
Total	62%	38%

Répartition des néo-bacheliers boursiers en fonction du type de bac 2018/19

Composante Droit

	N	O
ES	60%	40%
S	62%	38%
L	43%	57%
Bac Techno	46%	54%
Bac Pro	53%	47%
Total	56%	44%

En effet le tableau ci-dessous confirme bien cette hypothèse. **Les néo-bacheliers non boursiers titulaires d'un bac S participent plus en proportion que les autres** (25% de participants contre 16% pour l'ensemble de la composante).

Concernant les néo-bacheliers ayant un bac pro, leur nombre est trop faible pour pouvoir faire une analyse.

Participation Université d'été Droit, Boursiers/type de bac 2018/19

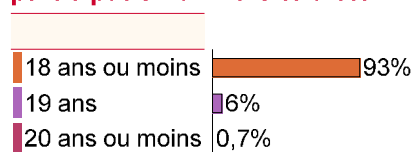
	Ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas	oui	non je n'ai pas eu connaissance de cette université d'été	Total
O/ES	28%	10%	61%	100%
O/S	14%	17%	68%	100%
O/L	26%	14%	60%	100%
O/Bac Techno	24%	14%	62%	100%
O/Bac Pro	15%	30%	55%	100%
N/ES	20%	18%	63%	100%
N/S	18%	25%	57%	100%
N/L	19%	5%	76%	100%
N/Bac Techno	25%	16%	59%	100%
N/Bac Pro	17%	17%	67%	100%
Total	22%	16%	62%	

La participation par âge au moment du bac :

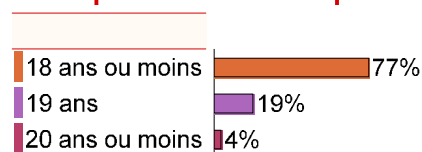
Pratiquement tous les néo-bachelier (93%) qui ont suivi l'université d'été ont eu le bac à 18 ans ou avant.

Les tableaux ci-dessous nous laissent penser que les plus de 18 ans connaissaient moins l'université d'été.

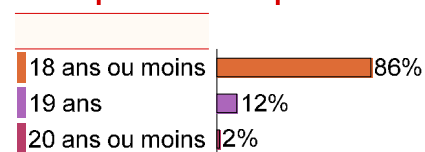
Age des néo-bacheliers au moment du bac en 2018 participation université d'été



Age des néo-bacheliers au moment du bac en 2018 Ceux qui ne connaissent pas



Age des néo-bacheliers au moment du bac en 2018 Ceux qui ne veulent pas



D'où viennent-ils ?

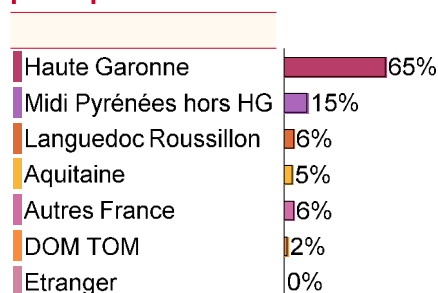
Comme nous l'avons vu, 70% des néo-bacheliers de la composante de Droit (cf p2) viennent de Midi Pyrénées et un sur deux vient de la Haute Garonne.

Qu'en est-il de ceux qui ont participé à l'université d'été ?

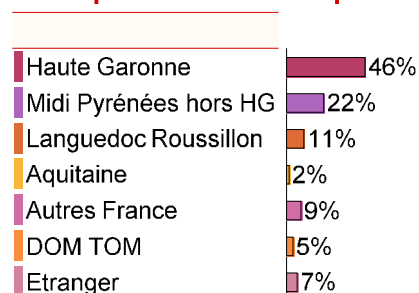
Proportionnellement les **néo-bacheliers haut garonnais ont plus participé** à l'université d'été que les autres. Les néo-bacheliers habitant Midi Pyrénées ont tendance à moins connaître ou à ne pas vouloir participer à l'université d'été.

Peut-on se poser alors la question de la distance et de l'existence d'un logement pour ces étudiants leur permettant de pouvoir se rendre fin août à l'université d'été. C'est peut-être aussi pour cette raison que les néo-bacheliers étrangers (qui ont répondu à l'enquête et qui ont obtenu un bac français) ne participent pas à l'université d'été.

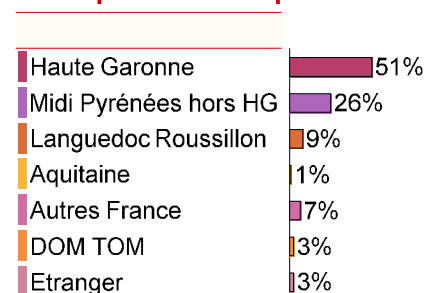
Département du bac des néobacheliers 2018 participation université d'été



Département du bac des néobacheliers 2018 Ceux qui ne connaissent pas



Département du bac des néobacheliers 2018 Ceux qui ne veulent pas

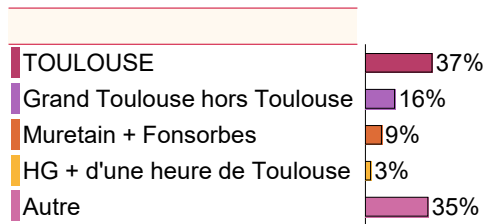


D'où plus précisément en Haute Garonne ?

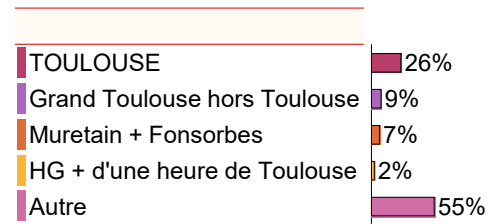
Si on compare les données des trois tableaux, **les toulousains et ceux de la proche banlieue ont proportionnellement plus participé** à l'université d'été (ils représentent 53% des participants contre 37% pour les autres populations)

Ces informations viennent renforcer **la question sur la date de l'université d'été**. Est-ce qu'à cette date tous les néo-bacheliers inscrits dans la composante Droit ont trouvé un logement ou sont disponibles pour assister à l'université d'été ?

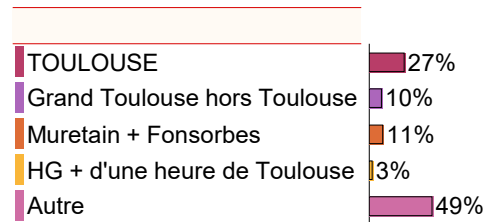
**Localisation du lycée d'origine
participation université d'été**



**Localisation du lycée d'origine
Ceux qui ne connaissent pas**



**Localisation du lycée d'origine
Ceux qui ne veulent pas**



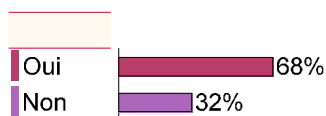
Leur participation à la Journée Portes Ouvertes :

Deux sur trois des néo-bacheliers participant à l'université d'été se sont rendus à la journée portes ouvertes (JPO) de l'université.

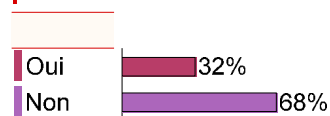
Ceux qui ne sont pas au courant de l'existence de l'université d'été ont été peu à participer à la JPO.

Un peu moins d'un néo-bacheliers sur deux qui ne veut pas participer, s'est rendu à la JPO.

**Participation à la journée
portes ouvertes
participation université
d'été**



**Participation à la journée
portes ouvertes
Ceux qui ne connaissent
pas**



**Participation à la journée
portes ouvertes
Ceux qui ne veulent pas**



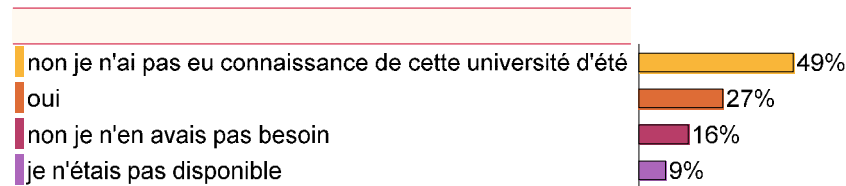
Il serait intéressant d'approfondir en regardant parmi ceux qui ont participé à la JPO combien étaient-ils à participer ou à connaître l'université d'été de Droit.

Pratiquement un néo-bachelier sur deux qui s'est rendu à la JPO n'a pas eu connaissance de l'université d'été.

27% des néo-bacheliers qui ont fréquenté la JPO ont participé à l'université d'été et 25% de ceux qui sont allés à la JPO n'ont pas voulu ou pas pu participer à l'université d'été.

Participation Université d'été Droit 2018

Ceux qui ont participé à la JPO



La formation choisie au sein d'UT Capitole

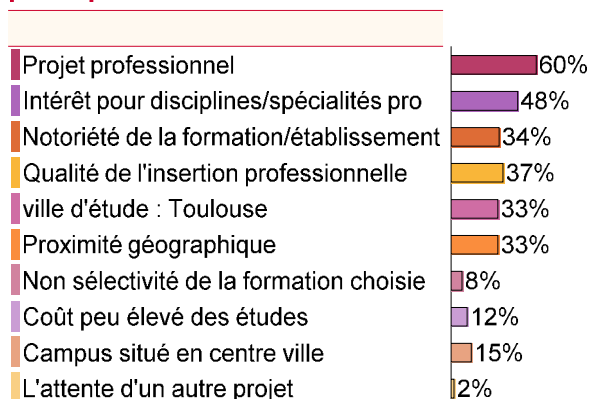
Pourquoi ont-ils choisi cette formation au sein d'UT Capitole ?

Toute proportion gardée, les néo-bacheliers ayant suivi l'université d'été, ont plus choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits par projet professionnel.

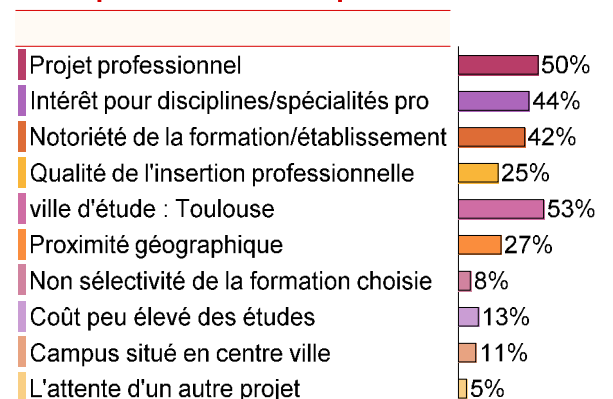
La participation à la JPO et l'importance qu'ils accordent au projet professionnel montrent leur degré de motivation de suivre la formation dans laquelle ils se sont inscrits.

La ville de Toulouse est la raison la plus citée par ceux qui ne connaissent pas et par ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas participer à l'université d'été.

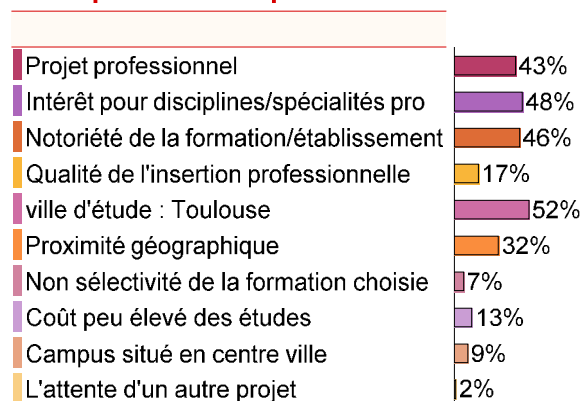
Pourquoi UT Capitole ? participation université d'été



Pourquoi UT Capitole ? Ceux qui ne connaissent pas



Pourquoi UT Capitole ? Ceux qui ne veulent pas



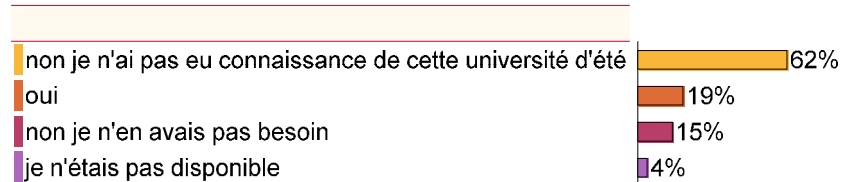
Mais est-ce que ces néo-bacheliers étaient au courant de l'existence de l'université d'été ?

Les néo-bacheliers qui ont le plus cité le projet professionnel comme raison de suivre la formation dans laquelle ils se sont inscrits, ont la même proportion que l'ensemble des étudiants (62%) à ne pas connaître l'existence de l'université d'été.

Par contre, ils participent plus (19% contre 16%), ils sont plus disponibles que l'ensemble des étudiants.

Participation Université d'été Droit 2018

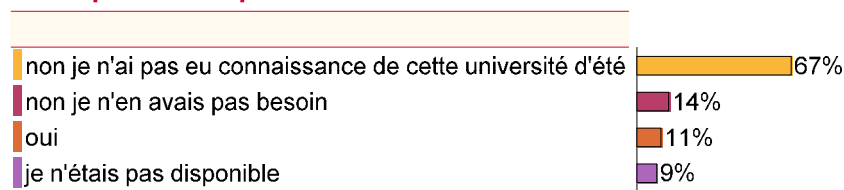
Ceux qui ont un projet professionnel



Les néo-bacheliers qui ont évoqué **le plus la ville de Toulouse, sont 67% à ne pas savoir qu'une université d'été de Droit existe** et ils y participent moins.

Participation Université d'été Droit 2018

Ceux qui citent le plus Toulouse

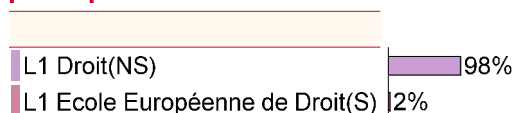


Dans quelle formation de la composante de Droit se sont-ils inscrits ?

Pratiquement tous les néo-bacheliers qui ont suivi l'université d'été sont inscrits **dans la L1 non sélective de Toulouse.**

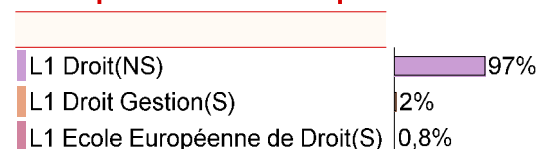
Répartition des néobacheliers dans les filières en 2018

participation université d'été



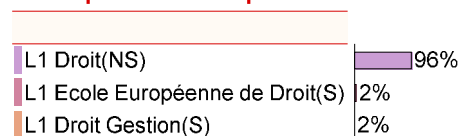
Répartition des néobacheliers dans les filières en 2018

Ceux qui ne connaissent pas



Répartition des néobacheliers dans les filières en 2018

Ceux qui ne veulent pas



Mais étaient-ils tous au courant ?

Le tableau ci-dessous montre que la plupart des néo-bacheliers inscrits en formation Droit et Gestion ont manqué **d'information sur l'existence** de l'université d'été.

A l'inverse les **étudiants de l'EED ont plus eu l'information** (37 % contre 62% de méconnaissance c'est beaucoup moins que la moyenne) et **se sont plus inscrits** que les autres (27% contre 16%). Ils sont aussi **beaucoup plus nombreux à penser qu'ils n'en avaient pas besoin et n'ont aucun problème de disponibilité !**

Connaissance et participation à l'université d'été par formation 2018/19

	non je n'ai pas eu connaissance de cette université d'été	oui	non je n'en avais pas besoin	je n'étais pas disponible
L1 Droit(NS)	62%	16%	13%	9%
L1 Droit Gestion(S)	80%	0%	20%	0%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	37%	27%	36%	0%
Total	62%	16%	13%	8%

En résumé : qui sont les néo-bacheliers qui participent à l'université d'été ?

Pour la plupart ce sont des filles titulaires d'un bac général avec une surreprésentation du bac S.

Ces nouveaux bacheliers ont pratiquement tous décroché leur bac sans année de retard.

Ils sont le plus souvent originaires de Midi Pyrénées et majoritairement du Grand Toulouse.

Beaucoup se sont rendus à la Journée Portes Ouvertes de l'Université.

Leur première motivation d'inscription dans la formation repose sur leur projet professionnel.

► Qu'en est-il des résultats aux examens de la L1 ?

46% des néo-bacheliers inscrits dans la composante de Droit ont leur première année (cf : annexe 2).

Concernant les tableaux suivants, au vu du peu de nombre d'inscrits en formation sélective et afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons opté de ne travailler que sur la L1 non sélective de Toulouse. Ainsi 40% des néo-bacheliers inscrits en L1 non sélective de Droit ont leur première année (cf annexe 2).

Le tableau ci-dessous montre que **plus de la moitié (54%) des néo-bacheliers** qui ont suivi l'université d'été **ont leur première année.**

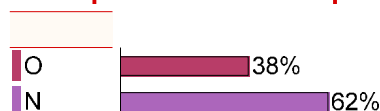
Ceux qui ne connaissent pas et dans une plus grande mesure ceux qui ne veulent pas sont bien en dessous du taux de réussite de ceux qui participent.

Cependant ces résultats peuvent paraître logique car nous avons vu précédemment que les néo-bacheliers titulaires d'un bac S participent en proportion plus que les autres et nous savons que ce sont ces néo-bacheliers qui réussissent le mieux les examens (cf annexe 3). C'est pourquoi il serait intéressant de vérifier ce constat.

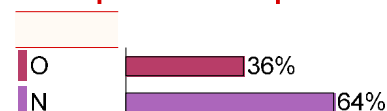
Résultat des examens pour l'année 2018/19 participation université d'été



Résultat des examens pour l'année 2018/19 Ceux qui ne connaissent pas



Résultat des examens pour l'année 2018/19 Ceux qui ne veulent pas



En effet, si nous regardons les résultats au niveau de la L1 Droit NS (cf annexe 3), **59% des néo-bacheliers titulaires d'un bac S ont leur première année.**

Si on regarde ce qui se passe pour ceux qui participent à l'université d'été, **le taux de réussite (77%) est proportionnellement plus important** que ce dernier mais aussi dans une plus grande mesure que ceux qui ne participent pas à l'université d'été (54%).

Pour les **bacs ES**, les résultats de réussite aux examens sont proches entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas, il n'y aurait donc **pas un effet université d'été pour eux.**

Même si les effectifs sont faibles concernant les **bacs L et techno**, **les taux de réussite semblent meilleurs** pour ces néo-bacheliers qui participent à l'université d'été.

Résultat aux examens en fonction du type de bac 2018/19

Ceux qui participent à l'Univ été

	O		N	
	N	% cit.	N	% cit.
ES	24	49%	25	51%
S	29	77%	9	23%
L	6	50%	6	50%
Bac Techno	2	20%	9	80%
Bac Pro	0	0%	5	100%
Total	61	54%	53	46%

Résultat aux examens en fonction du type de bac 2018/19

Ceux qui ne participent pas

	O		N	
	N	% cit.	N	% cit.
ES	119	44%	154	56%
S	70	54%	60	46%
L	31	28%	79	72%
Bac Techno	2	3%	57	97%
Bac Pro	0	0%	16	100%
Total	222	38%	367	62%

Mais est ce que ce sont les meilleurs néo-bacheliers qui participent à l'Université d'été ?

Si nous considérons qu'un bon néo-bachelier l'est en fonction de sa mention au bac alors oui **ce sont les meilleurs néo-bacheliers qui participent le plus à l'université d'été.**

Les néo-bacheliers titulaires d'un bac S participent plus quel que soit la mention qu'ils ont eue au bac.

Les néo-bacheliers titulaires d'un bac L ont tendance à moins participer à l'université d'été quel que soit la mention obtenue au bac.

Participation en fonction de la mention obtenue au bac 2018/19

	non je n'ai pas eu connaissance de cette université d'été		oui		non je n'en avais pas besoin		je n'étais pas disponible	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
ES mention P+AB	146	62%	33	14%	33	14%	25	11%
ES mention B+TB	66	61%	20	19%	15	14%	7	6%
S mention P+AB	94	67%	29	20%	8	6%	10	7%
S mention B+TB	20	46%	12	29%	9	20%	2	5%
L mention P+AB	61	64%	8	9%	14	14%	13	13%
L mention B+TB	30	74%	5	12%	4	10%	2	5%
Bac Techno mention P+AB	44	59%	11	15%	14	19%	5	7%
Bac Techno mention B+TB	5	84%	1	16%	0	0%	0	0%
Bac Pro mention P+AB	12	59%	4	20%	2	9%	2	11%
Bac Pro mention B+TB	3	62%	2	38%	0	0%	0	0%
Total	482	62%	125	16%	99	13%	67	9%

Mais en fin de compte à qui profite le plus l'université d'été ?

De façon globale, les tableaux ci-dessous montrent que **l'université d'été profite le plus aux néo-bacheliers ayant obtenu une mention bien et très bien au bac.**

Cependant ils confirment ce que nous ont montré les tableaux précédents (cf : page 11) une différence de résultat entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas.

En effet, excepté les néo-bacheliers titulaires d'un bac ES mention passable/AB, **le taux de réussite des néo-bacheliers est bien supérieur entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas.**

Vu le peu d'effectif présent dans les bacs techno et pro, nous n'avancerons aucune analyse pour ce public.

Résultat aux examens en fonction de la mention obtenue au bac 2018/19

Ceux qui participent

	O		N	
	N	% cit.	N	% cit.
ES mention P+AB	8	25%	24	75%
ES mention B+TB	16	94%	1	6%
S mention P+AB	17	65%	9	35%
S mention B+TB	12	100%	0	0%
L mention P+AB	3	37%	5	63%
L mention B+TB	3	75%	1	25%
Bac Techno mention P+AB	1	12%	9	88%
Bac Techno mention B+TB	1	100%	0	0%
Bac Pro mention P+AB	0	0%	4	100%
Bac Pro mention B+TB	0	0%	1	100%
Total	61	54%	53	46%

Résultat aux examens en fonction de la mention obtenue au bac 2018/19

Ceux qui ne participent pas

	O		N	
	N	% cit.	N	% cit.
ES mention P+AB	58	30%	134	70%
ES mention B+TB	61	75%	20	25%
S mention P+AB	49	47%	54	53%
S mention B+TB	21	79%	6	21%
L mention P+AB	14	17%	66	83%
L mention B+TB	17	57%	13	43%
Bac Techno mention P+AB	0	0%	55	100%
Bac Techno mention B+TB	2	47%	2	53%
Bac Pro mention P+AB	0	0%	13	100%
Bac Pro mention B+TB	0	0%	3	100%
Total	222	38%	367	62%

► Conclusion :

Nous savons grâce aux études de rentrée que nous effectuons sur les néo-bacheliers, que la grande majorité de ces futurs étudiants s'inscrivent par choix en L1. Pour rappel, ils étaient 60% à la rentrée 2017² à avoir choisi en premier la formation dans laquelle ils s'étaient inscrits. C'est aussi par choix que ces nouveaux bacheliers s'inscrivent et participent à l'université d'été organisée par la composante de Droit la dernière semaine du mois d'août.

Ce dispositif qui rentre dans le plan réussite en Licence semble bénéfique aux participants. Cette étude montre que dans l'ensemble les néo-bacheliers participants ont un taux de réussite au moins égal voire supérieur à celui des non-participants. 76 % des participant jugent que l'université d'été les a aidés dans la poursuite de leur année universitaire.

La composante de Droit utilise beaucoup d'outils de communication pour faire connaître l'existence de cette université d'été mais c'est grâce à la promotion qui est faite lors de la journée portes ouvertes de l'Université que les lycéens en prennent le plus souvent connaissance. Cependant la dernière étude de rentrée des néo-bacheliers montre que seulement 39%³ des néo-bacheliers se rendent à la journée portes ouvertes contre 59% pour Infosup. L'étude que nous venons de réaliser met en évidence qu'un nombre important de lycéens passent à côté de l'information.

² En 2017, le dispositif d'inscription dans le supérieur APB était encore en vigueur et a laissé place à la rentrée 2018 au dispositif Parcoursup. Dans le dispositif APB, les lycées devaient classer leurs vœux.

³ « Les néo-bacheliers en L1 de 2018, Les différentes sources d'information qu'utilisent les lycéens pour faire leur choix d'orientation », S. Cancel, OFIP, novembre 2019.

ANNEXES

Tableaux qui nous ont servis à confirmer ou à infirmer certaines hypothèses

Annexe 1 :

Répartition des néo-bacheliers en fonction de l'âge au bac et du type de bac 2018/19

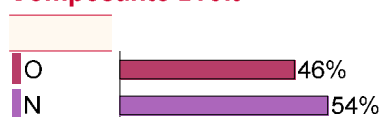
Composante Droit

	18 ans ou moins	19 ans	20 ans ou moins	Total
ES	88%	11%	1%	100%
S	88%	9%	3%	100%
L	80%	17%	3%	100%
Bac Techno	63%	32%	5%	100%
Bac Pro	26%	55%	19%	100%
Total	83%	15%	3%	

Annexe 2 :

Résultat des examens pour l'année 2018/19

Composante Droit



Résultat des examens pour l'année 2018/19

L1 non sélective de Toulouse



Annexe 3 :

Résultat aux examens en fonction du type de bac 2018/19

L1 NS de Toulouse

	O	N
ES	44%	56%
S	59%	41%
L	30%	70%
Bac Techno	6%	94%
Bac Pro	0%	100%
Total	40%	60%

Annexe 4 :

Répartition des néo-bacheliers en fonction du genre et du type de bac 2018/19

Composante Droit

	F	M
ES	72%	28%
S	77%	23%
L	85%	15%
Bac Techno	65%	35%
Bac Pro	60%	40%
Total	74%	26%

Répartition des néo-bacheliers en fonction du genre et du type de bac 2018/19

Ceux qui participent à l'Univ été

	F	M
ES	68%	32%
S	89%	11%
L	100%	0%
Bac Techno	81%	19%
Bac Pro	62%	38%
Total	79%	21%

Annexe 5 :

Répartition des néo-bacheliers en fonction du type de bac et des mentions 2018/19

Ceux qui participent à l'Univ été

	ES	S	L	Bac Techno	Bac Pro	Total
Passable	32%	37%	40%	76%	35%	39%
Assez bien	29%	29%	20%	16%	35%	27%
Bien	34%	28%	13%	8%	0%	26%
Très bien	6%	7%	27%	0%	30%	9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

Répartition des néo-bacheliers en fonction du type de bac et des mentions 2018/19

Ceux qui ne participent pas

	ES	S	L	Bac Techno	Bac Pro	Total
Passable	33%	40%	36%	65%	45%	39%
Assez bien	29%	32%	35%	28%	35%	31%
Bien	22%	20%	20%	7%	10%	20%
Très bien	15%	8%	9%	0%	4%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

Répartition des néo-bacheliers en fonction du type de bac et des mentions 2018/19

Composante Droit

	ES	S	L	Bac Techno	Bac Pro	Total
Passable	31%	39%	33%	67%	43%	37%
Assez bien	28%	30%	31%	26%	35%	29%
Bien	25%	23%	20%	7%	8%	22%
Très bien	15%	7%	15%	0%	10%	12%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	